



CLASSIQUES  
GARNIER

« Nouveaux Sociétaires », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série III*,  
n° 16, 1960 – 4, p. 65-65

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12270-8.p.0069](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12270-8.p.0069)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1961. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOUVEAUX SOCIÉTAIRES (1960)

---

201. ARAKI (Shotaro), Maison du Japon, 9, boulevard Jourdan (XIV<sup>e</sup>).
202. BARBIER, 22, avenue Mourabeau, Caudéran (Gironde).
203. BATISSE (D<sup>r</sup> F.), Les Ancizes-Comps (Puy-de-Dôme).
204. BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm, Paris (V<sup>e</sup>).
205. BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE (V<sup>e</sup>).
206. CUSIN (J.), Pléaux (Cantal).
207. DUFLOT (Henri), directeur de *Cerf-Volant*, 5, avenue de l'Opéra (I<sup>er</sup>).
208. DESSY (M<sup>me</sup>), Vorey-sur-Arzon (Haute-Loire).
209. FRAME (Donald M.), 515 Hamilton Hall, Columbia Univ., New-York 27 (U.S.A.).
210. ISHIGAMI (Mlle Michiko), 61, Bd Jourdan (XIV<sup>e</sup>).
211. LAFON (D<sup>r</sup> Ch.), 19 bis, rue Antoine-Gadaud, Périgueux.
212. LEAKE junior (Roy E.), Ellet Lane and Wissahickon avenue, Philadelphie (U.S.A.).
213. MARTIAL (M<sup>lle</sup>), 15, rue Guy-de-la-Brasse (V<sup>e</sup>).
214. NOBRE DE LACERDA, rua Bruno Filgueira 130, Curitiba, Paraná, Brésil.
215. SOUFFLOT (M<sup>lle</sup>), 17, rue Bellier-Dedouvre (XIII<sup>e</sup>).
216. VICARD, 19, rue du Calvaire, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

*Il sied d'adjoindre à ces noms ceux de trois membres fâcheusement omis dans la liste précédemment donnée :*

217. DUMONT (D<sup>r</sup>), 217, rue Saint-Honoré (I<sup>er</sup>).
218. HOUDART DE LA MOTTE (E.), 1, rue du Maréchal-Leclerc, Charenton.
219. MAUPOINT (M<sup>me</sup>), 39, rue Ernest-Reyer (XIV<sup>e</sup>)

*N. B.* — Il dépend de nos sociétaires que le nombre de nos adhérents s'accroisse. Puisse chacun d'eux recruter un membre nouveau, ce qui permettrait de publier quatre bulletins trimestriels de 80 pp., dont nous avons amplement la matière !

Nous leur rappelons aussi, persuadés d'être entendus, que la cotisation 1961 doit être réglée avant le 15 février : le Bull. 17 (janvier-mars) ne sera envoyé qu'à ceux de nos membres qui se seront acquittés de cette cotisation et auront ainsi épargné à notre dévoué secrétaire-trésorier des lettres de rappel onéreuses. Merci d'avance (N.D.L.R.).

---